

1 Pompier d'aérodrome

Référence : 6101- 433 / PR du 04 JUIL. 2025



Employeur : Province des îles Loyauté

Corps /Domaine : Agent de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs (ASSLIA)

Direction : générale des services de Maré

Durée de résidence exigée : au moins égale à dix ans

Lieu de travail : Aérodrome de Maré

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 04 juillet 2025

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : Vendredi 25 juillet 2025

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Pompier d'aérodrome

L'agent est placé sous la responsabilité du responsable SSLIA de l'aérodrome de Maré. L'agent aura pour missions :

Missions :

- Interventions de lutte contre l'incendie et missions de sauvetage lors d'accidents ou d'incidents d'aéronef,
- Mise en œuvre et entretien des matériels lourds et légers du SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie d'Aéronef).
- Prévention du péril animalier,
- Exécution de l'ensemble des missions dévolues au SSLIA (prévention des risques d'incendie, intervention sur tous types d'incendies (de bâtiments, feux de brousses, produits chimiques,...) déversement de carburants ou toutes autres matières dangereuses pour les personnes, les biens et l'environnement, accidents sur la voie publique, secours à victime, aide à la population en cas d'inondation ou de cyclone...).

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Aptitude physique et médicale définie réglementairement,
- Agréments prévus par la profession,
- Casier judiciaire vierge dans le cadre des mesures de sûreté aéroportuaire,
- En dehors de ses missions principales, l'agent pourra être amené à exercer d'autres fonctions qui seront définies par le service.
Horaires irréguliers (liés aux contraintes de l'activité).

Profil du candidat :

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Être titulaire d'un agrément de pompier d'aérodrome,
- Être titulaire du certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (CFAPSE) ou de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2),
- Titulaire formation initiale complète sapeur-pompier volontaire,
- Être titulaire du permis de conduire poids lourds (permis C et E) en cours de validité,
- Connaissance aéronautiques (aéronefs, aéroports, aviation commerciale, etc.),
- Connaissance SSLIA et SPPA
- Techniques et tactiques d'interventions sur incidents et accidents d'aéronefs.

Savoir-faire :

- Posséder une expérience professionnelle dans le corps des sapeurs-pompiers privés, publics, militaires ou en qualité de sapeurs-pompiers volontaires dans une unité communale,
- Savoir utiliser les outils nécessaires à l'exécution du SSLIA,
- Savoir mettre en œuvre les techniques et tactiques d'intervention sur aéronefs,

- Savoir utiliser les outils nécessaires à l'exécution du SPPA,
- Savoir être rigoureux et méthodique dans l'optique d'être plus performant dans les moments de crise.
- Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives,

Comportement professionnel :

- Rigueur et sens de l'organisation,
- Maîtrise de soi dans les situations difficiles,
- Bon relationnel,
- Disponibilité.
- Discipline et respect de la hiérarchie,
- Ponctualité,
- Travail en équipe,
- Savoir s'adapter,
- Etre opérationnel (physiquement et mentalement).

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Georges WAICANE, directeur de la direction générale des services de Maré de la province des îles Loyauté, Tél : 45.49.15 / ou par mail : g-waicane@loyalty.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la province des îles Loyauté (www.province-iles.nc/avp) ou sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) ⁽²⁾ précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines de la province des îles Loyauté, service des recrutements et du développement des compétences, par :

- voie postale : BP 50 – 98820 WE LIFOU
- dépôt physique : Hôtel de la province des îles Loyauté à Wé – Lifou
- mail : drh-recrutement@loyalty.nc
- le site de la province des îles Loyauté : www.province-iles.nc/avp

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique
Toute candidature incomplète ne sera pas prise en considération.***

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Publication et diffusion :

- Établissement provincial de l'insertion, de la formation et de l'emploi (EPIFE)
- Tous services provinciaux des îles Loyauté pour affichage

Pour le Président de la Province
des Iles Loyauté par délégation,
le Secrétaire Général

Robert TRUIJII